

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

12/08/86

Origine :

DGR

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale

Réf. :

DGR n° 1982/86

Plan de classement :

260

Objet :

DECRET N° 86-658 DU 18 MARS 1986.

Communication de la lettre ministérielle du 24 juillet 1986 relative à la procédure d'attribution des rentes.

Pièces jointes :

0 1

Liens :

Com.circ DGR 1926/86

Com.circ DGR 1951/86

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

12/08/86

Origine :
DGR

MMES et MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
des Caisses Générales de Sécurité Sociale
(pour attribution)

MMES et MM les Médecins-Conseils Régionaux
(pour information)

N/Réf. : DGR n° 1982/86

Objet : Décret n° 86-658 du 18 mars 1986 modifiant diverses dispositions de procédure administrative et contentieuse du Code de la Sécurité Sociale.

Par circulaire DGR n° 1926/86 du 25 avril 1986; je vous ai fait part des nouvelles instructions résultant de l'application du décret n° 86-658 du 18 mars 1986.

J'ai précisé par la suite qu'il y avait lieu de supprimer les observations relatives à la faute inexcusable de l'employeur, les instructions données par la circulaire n° 332 du 5 juillet 1978 demeurant applicables.

Je vous prie de trouver en annexe à la présente circulaire, une lettre du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi, en date du 24 juillet 1986, parvenue dans mes services le 1er août 1986 (Réf Direction de la Sécurité Sociale - S/Direction de la Famille, des "AT", du Handicap et de la Mutualité - Bureau AT - R 36-367 R) relative à la procédure d'attribution des rentes.

Le Directeur Adjoint
chargé de la Direction
de la Gestion du RIsque

M. BARUBE

PJ : *Lettre ministérielle bureau AT R 86/367 R du 24 juillet 1986*.